

Dossier Suivi par :

*Elise THEZENAS / Damien BOISSET*

*01 30 96 91 23 / 01 30 96 91 52*

*dr78-enquete-loyers-et-charges@insee.fr*



À l'attention de M ou Mme le Maire

Mairie de Bréval

3 place du Maréchal Leclerc

78980 BREVAL

St-Quentin-en-Yvelines, le 25 novembre 2025

N°2025\_24493\_DR78-SES

**Objet : Enquête loyers et charges**

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête statistique sur les loyers et les charges du :

- 02 au 27 janvier 2026
- 1er au 25 avril 2026
- 24 juin au 18 juillet 2026
- 30 septembre au 28 octobre 2026

**Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).**

Elle est réalisée auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire français. Parmi ces logements, certains d'entre eux se situent dans votre commune. Ces foyers seront interrogés par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle.

L'enquête se déroulera en face-à-face ou par téléphone avec un enquêteur. Les foyers concernés seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Ponctuellement, les enquêteurs peuvent également être amenés à vous solliciter afin de disposer d'un bureau ou d'une salle, afin de réaliser une interview dans un lieu neutre à la demande de la personne enquêtée. Il est important que les personnes sélectionnées pour participer aux différentes enquêtes y répondent. Votre collaboration dans ce domaine constitue une aide précieuse pour nos enquêteurs, et nous vous en remercions.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêteur sera facilité si cette enquête est annoncée, soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

La directrice régionale



Isabelle KABLA-LANGLOIS

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**. Elle entre dans le champ de la circulaire du 16 octobre 2015 (BOAC n°2015/11), qui s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification pour les entreprises.

Visa n° 2017 A017 EC du Ministre de l'Économie et des Finances, valable pour l'année 2017.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné à la Direction régionale de l'Insee Occitanie.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit aux personnes physiques concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Insee Occitanie.

### Exemple de texte à insérer.

#### ENQUÊTE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, du [date] au [date], une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

